



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Taxes foncières pour 2022

votées et perçues par la commune et divers organismes

Avis d'impôt

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP-E LUCON
20 RUE DES BLES D'OR CS 90120
85407 LUCON

4202-011264-0039-0



Vos références

Numéro fiscal (C) : 20 85 596 808 386
Référence de l'avis : 22 85 4197959 74
Contrat de prélèvement : M3 85 0278275 50
Référence unique de mandat : FR46ZZZ005002M385027827550

Numéro de propriétaire : 128 P01277 P

Département d'imposition : 85
VENDEE

Commune d'imposition : 128
LUCON

Débiteur(s) légal(aux) :
le détail est précisé en page suivante.

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 06/09/2022
Date de mise en recouvrement : 31/08/2022

Identifiant service : 85049

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier ou professionnel sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

• pour le paiement de votre impôt :

SIP-E LUCON
20 RUE DES BLES D'OR CS 90120
85407 LUCON
Tél : 02 51 28 52 19

• pour le montant de votre impôt :

CDIF LES SABLES D'OLONNE
SECT. FONC 1ER SECTEUR
155 RUE SIMONE VEIL
CS 90373
85109 LES SABLES-D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 21 76 66

* (service gratuit + coût de l'appel)

PIAIA FREDERIC
12 RUE HOCHE
85400 LUCON

Somme à prélever

170,00 €

Montant de vos taxes foncières	738,00 €
Acomptes mensuels déjà versés	568,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 17/10/2022 :

15 septembre 2022	71,00 €	15 novembre 2022	28,00 €
17 octobre 2022	71,00 €		

Compte bancaire : FR76 1444 5004 000X XXXX XXX0 223

Identifiant de la banque : CEPAFRPP444

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2023

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

16 janvier 2023	73,00 €	15 juin 2023	2023	73,00 €
15 février 2023	73,00 €	17 juillet 2023	2023	73,00 €
15 mars 2023	73,00 €	16 août 2023	2023	73,00 €
17 avril 2023	73,00 €	15 septembre 2023	2023	73,00 €
15 mai 2023	73,00 €	16 octobre 2023	2023	73,00 €

À compter de l'automne 2022, le service "Gérer mes biens immobiliers", disponible dans votre espace, s'enrichit de nouvelles démarches pour les propriétaires.
Rendez-vous sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).